



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La SADC facilite la réunion du Comité des ministres des trois (3) États membres du corridor de Lobito pour accélérer la mise en œuvre des activités de l'Agence de facilitation du transport en transit du corridor de Lobito (LCTTFA)**

**Gaborone, Botswana. Le 14 décembre 2023.** La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) facilitera la première réunion du Comité des ministres des trois (3) États membres du corridor de Lobito, à savoir la République d'Angola, la République démocratique du Congo (RDC) et la Zambie, qui se tiendra le 16 décembre à Lobito, Angola. L'objectif de cette réunion est d'examiner et d'évaluer l'état d'avancement des activités visant à accélérer la mise en œuvre du programme de facilitation du transport en transit du Corridor de Lobito réaffirmant l'engagement pris par trois chefs d'État.

Les trois États membres du corridor ont signé l'Accord sur la facilitation du transport en transit dans le corridor de Lobito (LCTTF) le 27 janvier 2023 à Lobito, en Angola. Cet accord sert de cadre à la collaboration entre les trois États membres en vue d'élaborer des lois, politiques, réglementations et systèmes harmonisés concernant les corridors, notamment de développer des infrastructures, de manière coordonnée et cohérente conformément aux dispositions du Traité de la SADC, des protocoles et des cadres de développement comme le Plan stratégique indicatif de développement régional de la SADC (RISDP) 2020-2030, le Plan directeur régional de développement des infrastructures de la SADC (RIDMP) 2020-2027, et la Stratégie et feuille de route de la SADC pour l'industrialisation (SISR) 2015-2063.

Par ailleurs, la réunion vise à examiner les stratégies visant à accélérer le développement du corridor de Lobito tout en créant des sous-comités sectoriels dans le commerce, les chaînes de valeur, l'énergie, l'information, la communication et la technologie (TIC) et le transport, en particulier le transport routier, ferroviaire, aérien et maritime.

En suivant les lois types de la SADC/tripartite, ces sous-comités assureront l'harmonisation des politiques, des lois et des règlements, la formulation d'une stratégie de durabilité pour le corridor et la création d'un plan d'infrastructure complet. En outre, ils faciliteront la mobilisation des ressources pour les projets d'infrastructure prioritaires régionaux et assureront une coordination efficace des ressources pour la mise en œuvre des projets.

Les politiques, lois et règlements harmonisés, associés à l'infrastructure ainsi créée, soutiendront la croissance des noyaux économiques et renforceront la participation des petites et moyennes entreprises (PME) aux chaînes de valeur des secteurs minier et agricole. En outre, l'adoption de régimes commerciaux simplifiés (STR) facilitera le commerce des petits commerçants transfrontaliers (SSCBT).

**Entre autres, la réunion s'est fixé les résultats suivants :**

- Créer un secrétariat provisoire pour l'Agence de facilitation du transport en transit dans le corridor de Lobito (LCTTFA) et élaborer un projet de cadre pour les conditions de service.
- Examiner et recommander des mécanismes de coordination dans le cadre de la LCTTFA impliquant le gouvernement des États-Unis, la Commission européenne, la Banque africaine de développement (BAD) et la Société financière africaine (AFC) en collaboration avec les États membres du corridor de Lobito pour développer le corridor de Lobito.
- Autoriser les sous-comités à concevoir des mécanismes et feuilles de route pour mettre en place des ports secs de la République démocratique du Congo et de la Zambie dans le port de Lobito, en Angola.
- Envisager les accords commerciaux bilatéraux à adhérer à l'accord LCTTFA.
- Insister sur la nécessité pour les États membres du corridor d'accélérer le processus de ratification de l'accord LCTTFA.

Des experts techniques et de hauts fonctionnaires de divers secteurs concernés par le fonctionnement du corridor de Lobito dans les trois États membres se réuniront les 14 et 15 décembre 2023 en amont de la réunion des ministres. La réunion réunira des Partenaires internationaux de coopération (PIC) de l'Union européenne, des États-Unis, de la Banque africaine de développement (BAD), de la Société financière africaine (AFC) et de nombreux autres.

Pour obtenir plus de renseignements, contactez Mme Barbara Lopi, responsable de la communication et des relations publiques (courriel : [blopi@sadc.int](mailto:blopi@sadc.int) ; Mr Letso Shine Mpho (courriel : [lmpho@sadc.int](mailto:lmpho@sadc.int)), Mr Kafuta Mulemba (courriel : [kmulemba@sadc.int](mailto:kmulemba@sadc.int)) Conseiller technique de la SADC chargé du corridor de Lobito ; ou écrivez à [prinfo@sadc.int](mailto:prinfo@sadc.int)

.....

Organisation composée de 16 États membres, la SADC fut créée en 1980 en tant que Conférence de coordination de l'Afrique australe (SADCC), se transformant en août 1992 en une Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durables et équitables par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région devienne un acteur concurrentiel et efficace dans le concert des relations internationales et de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

**Communiqué publié par le Secrétariat de la SADC le 14 décembre 2023  
Gaborone, Botswana**